

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 27 juin 2011

## 3 Relations internationales - rencontres des villes jumelées à Chorzów - mandat spécial donné à madame Mathilde BOUKHELIF et à monsieur Serge BERNARD-LUNEAU.

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT,  
M. MACHU  
Mme SOKOLONSKI  
M. CHEURFA

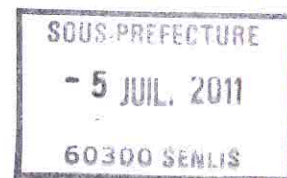
Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU  
Pouvoir à : Mme FEVRIER  
Pouvoir à : M. SEGUIN  
Pouvoir à : M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO  
Mme DINGIVAL  
Mme PAMART  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés



39  
39  
34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Chorzów (Pologne) célèbre sa fête. Creil et Chorzów ont tissé des liens d'amitié depuis le 17 juin 2006. Monsieur le Maire a mandaté spécialement madame Mathilde BOUKHELIF, conseillère municipale déléguée au développement durable et monsieur Serge BERNARD-LUNEAU, conseiller municipal et vice-président à la communauté d'agglomération, pour le représenter à cette manifestation qui a eu lieu du 10 au 12 juin 2011.

Conformément à l'article 2123-18 du code général des collectivités territoriales, les frais engagés pour le déplacement à Chorzów correspondent à l'achat des billets d'avion et s'élèvent à 637.02 euros.

Les dépenses effectuées dans l'accomplissement de ce mandat spécial leur seront remboursées sur présentation d'un état de frais.

# maintenant !

Il vous est demandé :

- d'approuver le mandat spécial donné à Madame BOUKHELIF et à Monsieur BERNARD-LUNEAU
- d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L 2123-18,  
Considérant l'invitation de la ville de Chorzów à la manifestation du 10 au 12 juin 2011,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 2

■ Décide à l'unanimité:

**Article 1er :** d'approuver le mandat spécial donné à Madame BOUKHELIF et à Monsieur BERNARD-LUNEAU.

**Article 2 :** d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement.

**Article 3 :** d'imputer les dépenses, sur les crédits inscrits, à cet effet, au budget de la ville (compte n°65 - 6532 RI)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 04 JUIL. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

05 JUIL. 2011

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE  
après dépôt en Sous-Préfecture le 05.07.11  
et publication ou notification le 04.07.11  
CREIL, le 05.07.11  
LE MAIRE

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Baluy

C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE